

Compte-rendu de la réunion du Conseil d'administration du 15 octobre 2025

Le Conseil d'Administration au complet s'est réuni le 15 octobre 2025 à 14 h 30 à la maison des associations.

Retour sur la fête du port du Plomb

L'association était présente avec « la pêche à la ligne » et le stand d'Aiguilles Passion. Grâce au dynamisme de Maryvonne, une recette légèrement supérieure à 100 € a pu être récoltée avec la pêche à la ligne. De son côté Aiguilles Passion a rapporté environ 200 €. Ces sommes sont destinées à l'association Petits Princes qui œuvre en faveur des enfants gravement malades.

Forum des associations

Le forum des associations s'est tenu le 31 août à l'espace Michel Crépeau. On a noté beaucoup de passages à cette occasion. La présence de Mr le Maire et la participation de quelques unes des animatrices ont été appréciées. La salle de la Coubre s'est révélée propice aux échanges.

Présentation des nouveaux cours

Deux nouveaux cours ont été ouverts sous la conduite de Brigitte : Gym ApoR et yoga du rire. Ces cours se déroulent en période méridienne, les mardi et jeudi.

Compte tenu de l'engouement pour Gym ApoR, un nouveau créneau a été ouvert le vendredi avec 23 inscrits, étant précisé que l'inscription vaut pour un seul cours. La question a été posée de la possibilité de substituer le mardi au vendredi en cas d'annulation de cours. Cet aspect doit être débattu avec Brigitte.

S'agissant du yoga du rire, on note peu de participation : sur les 14 inscrits, seuls 3 ou 4 participent.

Autres questions concernant les cours

- Compte tenu de l'annulation fréquente des cours de Gym Harmonique le jeudi soir, Nelly souhaiterait inverser sa salle avec le cours de yoga 3. Le CA se prononce contre mais souligne la possibilité de prolonger les cours durant la saison estivale à titre de compensation.
- Quand les cours se succèdent dans une même salle, il est impératif de respecter les horaires de chaque cours. Le problème se pose notamment le lundi entre Pilates 3 et fitness et le vendredi entre gym harmonique et rock dance. La Présidente fera un rappel des règles à ce sujet.
- Pour le stretching postural, le quota est fixé à 32, mais 20 personnes sont en liste d'attente. Stéphanie ne peut pas assurer de cours supplémentaire dans la semaine. A voir éventuellement avec un autre intervenant.
- Le Tai-Chi du mardi compte 14 inscrits mais Jacqueline a accepté de porter l'effectif à 18 personnes. La participation se limite toutefois à 10 personnes.
- Des difficultés ont été signalées pour la pratique de la danse en ligne, en raison de la différence de niveau entre les nouveaux inscrits et les anciens. Sandra ayant fait part de la possibilité d'avancer le cours, et la salle étant disponible, les modalités suivantes sont proposées : de 14 h15 à 15 h15 cours niveau 1 (débutants) et de 15 h15 à 16h15 cours niveau 2 (confirmés). Cette proposition

recueille l'accord du CA et celui de Sandra. Le créneau sera soumis pour accord à la mairie par les soins de la Présidente. Par ailleurs un mail général sera envoyé aux adhérents pour information.

- Il est précisé qu'aucun cours ne sera assuré pendant les vacances de Noël. Les autres périodes de vacances sont gérées librement par les animatrices.

Bilan des inscriptions

L'association compte 487 adhérents. Des contrôles inopinés vont être organisés à l'entrée de chaque activité pour s'assurer que les participants sont bien inscrits et à jour de leur cotisation.

Par ailleurs, pour une meilleure gestion des inscriptions, la présidente indique que la période de préinscription réservée aux adhérents de l'année en cours s'effectuera du 15 juin au 15 juillet. Passée cette période, toutes les demandes devront être effectuées via le formulaire de mise en liste d'attente. De ce fait, un adhérent qui n'aura pas renouvelé son inscription avant le 15 juillet ne sera plus prioritaire.

Soirée dansante

Le nombre des participants va s'établir autour de 70, décevant par rapport à celui du mois de mars. Le DJ est retenu et le nombre de repas sera communiqué au traiteur. La participation de toutes les bonnes volontés est la bienvenue pour l'organisation de la soirée.

Marché de Noël

Il se déroulera au centre commercial des Chênes verts comme l'année dernière. L'association disposera d'un tivolì. A voir la possibilité d'utiliser le moulin.

Question complémentaire sur les certificats médicaux

Les médecins, considérant la production des certificats médicaux inutile et une perte de temps, ont créé un site internet certificats-absurdes.fr. Dans ces conditions et l'association n'étant affiliée à aucune fédération, il est proposé de modifier le règlement intérieur en supprimant cette obligation. Le CA donne son accord pour cette modification qui entrera en vigueur à la rentrée 2026/2027.

L'Assemblée Générale se tiendra le 31 janvier 2026.

La prochaine réunion du CA aura lieu le mercredi 21 janvier avec pour ordre du jour la préparation de l'Assemblée Générale et la présentation du bilan financier.

La séance est levée à 17 h 30.

La Secrétaire,
Michelle Audonnet

La Présidente,
Carol Gautier